

Mise à jour : le 12 mars 2013

QUARTIER SAINT-JEAN



## VISITE DU 16 FEVRIER 2013

### ELUS PRESENTS

Didier HUGUET, Christophe CAPLAIN, Nathalie VASSEUR, Fabien PARDESSUS, Eric LECOIN, Thierry VILPOU

### RUES CONCERNEES

Rue du Coteau (partie), Chemin du Journet, Chemin des Comblais, Chemin des Lamberts, Rue du 17-Aout-1944, Rue Boutroue, Rue Capitaine-Dreyfus, Rue du Colonel-Girard, Impasse des Quatre Coins

### TRAVAUX REALISES OU A VENIR

- Rue 17-Août-1944 : murets techniques à finir de peindre + enrobé hydrodécapé à reprendre
- Deux projets OPH route de Brou avec reprise du branchement EU d'une propriété
- Arrêt C'Bus n°4 - Dreyfus: implantation d'un abibus et, en marge, pose de 2 chicanes rue de Bellevue.
- Rue des Lamberts, pose prévue de 4 séries de 4 rondins verticaux (tous les 80 cm) pour éviter le passage des voitures à côté du dos d'âne. Un arbre pourra compléter s'il n'y a pas de réseau trop proche.
- Les massifs ont été surfacés avec du paillage avant Noël.
- Jardin Rue de Bellevue, reste encore du bois coupé et du broyat à récupérer pour les massifs (chantier en attente de meilleures conditions climatiques).

<b>LIEU</b>	<b>REMARQUES</b>	<b>SERVICE CONCERNE</b>	<b>SUITES DONNEES</b>
<b>Rue de Bellevue</b>	Pose de chicanes - ralentisseurs : quel impact sur la vitesse ? Quel intérêt ?	INFRASTRUCTURES	Chicanes posées. Réduction significative de la vitesse constatée sur place
	Espace commercial Saint-Jean : quelles sont les démarches de la Ville pour trouver un nouveau boucher ?	ECONOMIE/COMMERCE	La décision est entre les mains du liquidateur qui n'a pas renoncé au contrat de location.
<b>Route de Brou</b>	Qu'est-ce qui est prévu pour la taille des arbres ?	ENVIRONNEMENT	Il n'y a pas nécessité de tailler cette année systématiquement les arbres qui sont déjà abimés par les tailles des années précédentes. Les branches pouvant gêner seront éclaircies au fur et à mesure.
<b>Rue du Capitaine-Dreyfus</b>	Il n'y a pas de panneau à gauche indiquant la rue du colonel-Girard quand on emprunte l'axe route de Brou-rue du Journet.	INFRASTRUCTURES	Le nécessaire sera fait. Le panneau est en commande.
	Problème de positionnement et de hauteur du plateau entre le n°5 et le n°8, en particulier pour entrée propriété n°5	INFRASTRUCTURES	Pour rappel, ce plateau a déjà été réduit d'1 m au printemps 2012 pour faciliter l'accès au n° 5. Le problème sera revu sur place.
	Véhicules qui passent à côté du plateau pour l'éviter. Voir pose de potelet.	INFRASTRUCTURES	Le problème sera vu sur place
<b>Rue du Colonel-Girard</b>	Voir pour la densification du talus du chemin piétonnier (entre le n°13 et le n°15)	ENVIRONNEMENT	Le service a pris contact avec le propriétaire riverain. Il n'est pas demandé la densification du talus. Le propriétaire souhaite mettre des plantes grimpantes sur sa clôture et savoir si c'est possible.

<b><i>Chemin des Lamberts</i></b>	Absence de panneau en quittant la route de Brou à droite, après le rond-point.	INFRASTRUCTURES	Le nécessaire sera fait. Le panneau est en commande.
	Demande d'éclairage à l'entrée du chemin côté route de Brou, petit carrefour menant à la fondation Bordas	INFRASTRUCTURES	Une étude est en cours.
	Courses de vitesse sur le chemin et les ralentisseurs	POLICE	La Police municipale fera des points fixes à cet endroit.
	Déchets dans le fossé à retirer	INFRASTRUCTURES	Le nécessaire a été fait.
<b><i>Chemin du Journet</i></b>	Officiellement, et sur les plans et GPS, c'est le chemin du Journet. Confusion pour les livreurs avec Le Journet (lieu-dit). Demande de changement de dénomination en « Rue du Journet ». Intervention à effectuer auprès du prestataire des cartes GPS.	INFRASTRUCTURES	Vérification de la dénomination en cours au service de l'Urbanisme. Proposition de changement de dénomination sera faite au Bureau Municipal. Pour les prestataires de GPS, il n'existe pas de structure commune et ils procèdent eux-mêmes à leur mise à jour en relation avec les différents organismes informés (Poste, impôts, etc).
<b><i>Angle chemin du Journet et rue du Coteau</i></b>	Terrain en très mauvais état. Arbres penchant dangereusement. Demande au propriétaire de nettoyer en urgence.	ENVIRONNEMENT	Un permis de construire a été délivré pour la construction d'une maison individuelle sur ce terrain. Un courrier va être adressé au propriétaire.
	Demande de nettoyage des abords de l'abribus	ENVIRONNEMENT	L'abribus sera réparé prochainement. Le nettoyage des abords sera fait.

<b>Rue du Coteau</b>	Demande de nettoyage par le centre équestre derrière le terrain d'un riverain	ENVIRONNEMENT	L'entretien du centre équestre est fait par le service municipal de l'Environnement pour le fauchage. La réalisation des travaux est prévue au printemps.
	<i>Devant n°9</i> Avaloir dégradé.	INFRASTRUCTURES	Le nécessaire sera fait prochainement.
	Rehausse de voirie à faire devant entrée n°8	INFRASTRUCTURES	Le nécessaire sera fait prochainement.

Remarque sur la médiathèque par une riveraine de la rue du Coteau : pourquoi ne pas envoyer un message par mail pour la disponibilité des livres plutôt qu'un courrier qui a un coût ? Si un usager accepte d'être informé par mail, la communication peut se faire ainsi et non par voie postale.

**COURRIERS RECUS DANS LE CADRE DE LA VISITE DE QUARTIER DU 16 FEVRIER 2013**

<b>LIEU</b>	<b>REMARQUES</b>	<b>SERVICE CONCERNE</b>	<b>SUITES DONNEES</b>
<b>Rue St-Jean</b>	<p>Les jours de fermeture du bar-tabac on peut constater qu'il n'y a aucun stationnement gênant dans la rue.</p> <p>Un habitant du quartier propose de créer, devant la boulangerie et le bureau de tabac, un stationnement « minute » pour les gens qui viennent chercher leur pain, leur journal ou leurs cigarettes. Ce serait ainsi plus pratique pour les personnes qui viennent faire de petites courses et qui n'en ont que pour 5 minutes.</p> <p>Les « clients » du bar-tabac, qui laissent actuellement leur véhicule dans la rue pendant des heures, pourraient aller se garer sur le parking situé à l'arrière à cet effet.</p>	INFRASTRUCTURES	<p>Cette proposition avait déjà été programmée et validée par la Municipalité lors de la réunion du Bureau Municipal du 21 janvier dernier.</p> <p>Il est prévu la réalisation d'un arrêt minute devant le bar-tabac, avec déplacement du passage-piétons. Le nécessaire sera fait prochainement.</p>